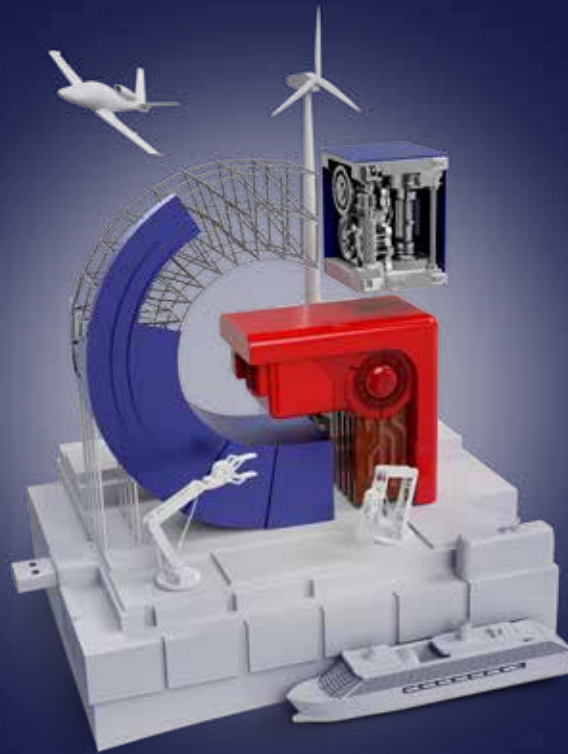


INFORMATIONS PRATIQUES



Informations pratiques

Date, lieu et horaires

Parc des expositions
EUREXPO de LYON – HALL 1 à 6.

Ouverture au public :

05 > 8 MARS 2019

Mardi - mercredi : 9h - 18h

Jeudi : 9h - 20h nocturne

Vendredi : 9h - 17h

Adresse du parc des expositions d'EUREXPO

Avenue Louis Blériot
BP 190 – 69686 CHASSIEU CEDEX
Tél : 04 72 22 33 44
Fax : 04 72 22 33 34

Pendant la durée du salon, les livraisons sont autorisées chaque matin de 7h30 à 9h00. Leur durée maximum est fixée à 1h00.

Contacts exposants INDUSTRIE

Francophones

Clara Grall
clara.grall@gl-events.com
Tél : +33 (0)5 53 36 72 36

Anglophones

Lauren Towers
lauren.towers@gl-events.com
Tél : +33 (0)5 47 66 90 17

Informations Techniques

Parking exposant pendant l'ouverture du salon

Pendant l'ouverture au public, les parkings sont payants. Tous les exposants ont une place de parking incluse dans leur contrat.

Cette place est à retirer au commissariat général du salon à partir du dimanche 03/03/19 à 9 heures.

Pour toute commande supplémentaire de place de parking, merci de vous reporter aux prestations fournies par EUREXPO. (Depuis votre espace exposant : Rubrique : prestation du parc EUREXPO)

Le nettoyage de votre stand

La prestation nettoyage du stand est **comprise dans votre contrat de participation**. Cette prestation comprend le nettoyage journalier et la mise en état de votre stand.

Pour les exposants souhaitant d'autres types de prestations de nettoyage comme :

- évacuation des fluides usagés,
- mise à disposition de bennes,

Merci de vous adresser directement à la société AXIAL :
axeurex@orange.fr

Gardiennage / vols

La surveillance générale du salon est prise en charge par l'organisateur. Cependant **les risques de vols sont importants pendant les périodes de montage et de démontage**. Il est vivement recommandé d'exercer une étroite surveillance sur votre stand en y maintenant en permanence une personne pendant ces périodes, jusqu'au retrait complet des marchandises de valeur.

Les exposants prévoyant une surveillance particulière sur leur stand sont priés d'en informer l'organisateur :
stephane.desgue@gl-events.com

Tenue des stands et démontage

En aucun cas, l'exposant ne devra clouer, percer,agrafer les cloisons, les bandeaux, le mobilier. **Tout matériel détérioré sera facturé à l'exposant**. Nous fournissons des systèmes de fixation pour vos affiches/posters (chaînettes et pâte à fixe sont disponibles au Commissariat général).

À la fermeture du salon, le vendredi 8 mars, les réserves ainsi que le mobilier doivent être impérativement vidés 1 heure après la fin du salon. Les clefs des réserves et du mobilier doivent être replacés sur le matériel à la fermeture du salon.

Plan général et accès montage et démontage

